

RECOMMENDATIONS

Yaounde Vision Statement

RECOMMANDATIONS

Vision de Yaoundé

“YAOUNDE VISION STATEMENT”

**Contribute to sustainably reduce poverty and improve livelihood
in African Artisanal and Small-scale Mining (ASM) communities by the year 2015
in line with the Millennium Development Goals**

« VISION DE YAOUNDE »

**Contribuer à réduire durablement la pauvreté et améliorer les moyens d'existence durable
au sein des communautés minières artisanales et à petite échelle en Afrique avant 2015
en accord avec les objectifs de développement de la déclaration du Millénaire**

GOALS

OBJECTIFS

- Acknowledge and reflect the ASM sectorial issues in national legislation, and codes.
- Mainstream poverty reduction strategies into mining policy inclusive of ASM policies.
- Integrate ASM policy into the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) process with linkages to other national rural sectors, and develop a strategic framework for PRSPs.
- Revisit existing thinking on ASM legislation (traditional land rights, and modern land use legislation nexus) and role of central government.
- Strengthen Institutions:
 - Improve the availability of appropriate technologies,
 - Develop analytical & business skills.
- Undertake necessary reforms of the ASM sector: Improve policies, institutions, processes and the ASM stakeholders' livelihood, reduce child labour, ensure gender equality, improve health and safety, develop partnerships, promote sustainable use of natural resources, infrastructure development and land use management.
- Reconnaître et prendre en compte le sous-secteur minier artisanal dans les législations et codes.
- Mettre la lutte contre la pauvreté au centre des préoccupations des politiques minières incluant l'artisanat minier (ASM).
- Intégrer les stratégies ASM dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et avec les activités des autres secteurs du domaine rural de l'économie nationale, et développer un cadre stratégique pour les DSRP.
- Réexaminer la législation du sous-secteur ASM en vigueur (droit coutumier, droit foncier, et rôle de l'état central).
- Renforcer les institutions :
 - améliorer la disponibilité de technologies appropriées ;
 - développer les compétences analytiques et en gestion des affaires.
- Entreprendre les réformes nécessaires du sous-secteur ASM : améliorer les politiques, les institutions, les processus clé et le cadre de vie des acteurs du sous-secteur ASM, réduire le travail des enfants, assurer l'égalité entre les sexes, améliorer la santé et la sécurité, développer des partenariats, promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et réaliser les infrastructures et l'aménagement du territoire.

THE CHALLENGES FACING THE ASM SECTOR

LES DEFIS RENCONTRES PAR LE SOUS-SECTEUR ASM

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dwindling rural livelihood choices in a marginal environment and in remote regions. ▪ Increasing number of people seeking a livelihood in ASM. ▪ Limited public budgets & competing needs. ▪ Increasing poverty exacerbated by HIV/ AIDS/ STDs, natural disasters, etc. ▪ Increasing use of child labour. ▪ Severe gender inequality. ▪ Increasing pressure on available resources (institutions, land, mineral resources, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des choix de cadre de vie dans les régions rurales écologiquement vulnérables et enclavées. ▪ Nombre croissant de gens cherchant des moyens d'existence dans le sous-secteur ASM. ▪ Budgets publics limités et concurrence des secteurs demandeurs. ▪ Pauvreté croissante exacerbée par le VIH/SIDA, les IST, les désastres naturels, etc. ▪ Usage accru du travail des enfants. ▪ Inégalité sévère entre les femmes et les hommes. ▪ Pression grandissante sur la disponibilité des ressources (institutions, terre, ressources minérales, etc.). |
|---|---|

WHAT TO DO: FOR GOVERNMENTS AND DEVELOPMENT PARTNERS ⁽¹⁾

ACTIONS POUR LES GOUVERNEMENTS ET LES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT ⁽¹⁾

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalize government commitment to ASM issues. ▪ Revisit mining policies in order to assess their capacity as an engine for poverty alleviation (link to the Poverty Reduction Strategy Paper process). ▪ Increase the profile of ASM in International Financial Organizations (IFIs) and donor agencies. ▪ Undertake necessary reform of the ASM sector: <ul style="list-style-type: none"> – Ensure appropriate legislation for ASM: Acknowledge and reflect ASM sector in national legislation, and codes; | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Officialiser l'engagement du gouvernement envers le sous-secteur ASM. ▪ Revoir les politiques minières afin d'évaluer leur capacité à devenir un moteur de la lutte contre la pauvreté (établir le lien avec le processus des documents de stratégie de la réduction de la pauvreté / DSRP). ▪ Améliorer la perception du sous-secteur dans les organisations financières internationales et chez les donateurs. ▪ Entreprendre les réformes nécessaires au sous-secteur ASM : <ul style="list-style-type: none"> – mettre en œuvre et garantir des législations appropriées pour le sous-secteur ASM : reconnaître et refléter les réalités du sous-secteur ASM dans les législations et codes au niveau national ; |
|--|---|

⁽¹⁾ - Governments (national, local) / Gouvernements (national, local).
 - ASM communities and CBOs / Communautés ASM et Organisations communautaire de base.
 - Opinion leaders / Leaders d'opinion.
 - IFIs and donor agencies / IFI et agences donatrices.
 - NGOs, private sector / ONGs, secteur privé.
 - Academia, public institutions / Académie, institutions publiques.
 - Banks / Banques.

- Revisit existing ASM policies and legislation with implication to traditional land rights on modern land use legislation and role of central government; Update rules, regulations, and legislation;
 - Adopt appropriate and enforceable Health & Safety guidelines;
 - Adopt appropriate and enforceable Environmental guidelines;
 - Establish partnerships with NGOs (i.e., BPD – Care International, etc.);
 - Ensure gender equality;
 - Launch child labour reduction programmes;
 - Provide credit facilities, and co-operative credit saving schemes, credit and loans schemes, micro credit;
 - Ensure and support free and equitable markets.
- Improve the availability of appropriate technologies.
 - Facilitate Institutional Strengthening and Community Training:
 - Ascertain areas suitable for ASM activities (better knowledge of mineral resources);
 - improve the methods of exploration, extraction processing and marketing so as to maximize efficiency and effectiveness of ASM as a business venture;
 - Community health issues: establish HIV/AIDS and STDs general community health awareness programmes;
 - Awareness to the concept of sustainable livelihood of communities.
 - Stimulate stakeholders' partnership (government as all levels, NGOs, banking organizations, professional organizations, mining companies, etc.).
 - Identify alternative livelihoods strategies realizing that ASM is a finite venture.
 - Integrate ASM sector into rural community development programmes;
 - Stimulate capacity-building, and technical and organizational development (micro-enterprises);
 - Facilitate access to basic social services and transport infrastructure development to reduce remoteness;
 - Streamline marketing channels.
- revoir les politiques et les législations en vigueur traitant du sous-secteur ASM en prenant en compte le droit coutumier, le droit foncier et le rôle de l'état central ; actualiser les règlements et les codes ;
 - adopter et mettre en application des directives appropriées dans les domaines de la santé, l'hygiène et la sécurité ;
 - adopter et mettre en application des directives environnementales adéquates.
 - établir des partenariats avec les ONG (BPD, Care International, etc.) ;
 - appliquer une politique d'égalité entre femmes et hommes ;
 - lancer des programmes visant à réduire le travail des enfants ;
 - fournir et mettre en place des mécanismes de financement et d'accès aux crédits et mutualité, micro-crédits et crédits mutuels ;
 - garantir et appuyer une filière de la commercialisation équitable.
- Améliorer et mettre à disposition des technologies adaptées.
 - Faciliter le renforcement institutionnel et la formation / encadrement des communautés :
 - identifier des régions aptes aux activités minières ASM : mettre à disposition la connaissance sur les ressources minières ;
 - proposer des méthodes de recherche, de traitement et de commercialisation afin d'améliorer la rentabilité du sous-secteur ASM, pour que les entreprises deviennent économiquement viables ;
 - dans le même temps, sensibiliser et éduquer les communautés sur les risques du VIH/SIDA, IST, et mettre en œuvre des programmes complémentaires visant à une prise de conscience des risques de santé et l'hygiène ;
 - divulguer le concept des moyens d'existence durable.
 - Stimuler le partenariat entre les acteurs concernés (tous les niveaux du gouvernement, ONG, organisations bancaires et professionnelles, compagnies minières, etc.).
 - Identifier des stratégies de moyens d'existence durable alternatives, en tenant compte du fait que le sous-secteur ASM est une activité à durée limitée :
 - articuler les stratégies pour le sous-secteur ASM dans les programmes de développement rural ;
 - stimuler le développement des capacités en favorisant des modèles d'organisation embryonnaires cibles (micro-entreprises) ;
 - faciliter l'accès et la fourniture de services sociaux de base et d'infrastructure socio-économique et éducative afin de réduire l'enclavement géopolitique ;
 - simplifier les filières commerciales.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilitate community-led activities: <ul style="list-style-type: none"> – Sensitization and empowerment campaign to promote community organization and micro-business development; – Develop analytical and business skills (demonstration and follow-up projects); – Establish ASM co-operatives and associations; – Community-based saving plans for productive investment; – Remove gender-based constraints and identify women leaders to stimulate alternative income generating activities. – Health co-operative for prevention and care of sick people, particularly those living with HIV/AIDS. – Raise awareness, have more stringent law enforcement and monitoring coupled with the generation of alternative income opportunities, – Family support service and the provision of affordable education to reduce child labour on ASM sites; – Build community based partnerships with local authorities and local private sector, and opinion leaders. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter les actions endogènes des communautés, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> – organiser des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation pour la promotion de modèles d'organisation communautaires capables d'évoluer vers des micro-entreprises ; – développer des capacités analytiques et l'esprit d'entreprise (projets de démonstration et d'accompagnement) ; – établir des coopératives et des associations communautaires ASM ; – établir une épargne mutualiste pour le ré-investissement des gains ; – éliminer les freins au développement des femmes, identifier les femmes « chef de file » afin de structurer d'autres activités génératrices de revenus. – mutualiser la santé pour la prévention, la prise en charge des malades et particulièrement ceux atteints du VIH/SIDA. – sensibiliser à la réduction de la main-d'œuvre infantile sur les sites par l'application plus stricte de législation adaptée, ainsi que l'élaboration de mesures incitatives aux activités génératrices de revenus alternatifs ; – services d'appui aux familles, particulièrement l'éducation des enfants, pour réduire le travail des enfants ; – construire les partenariats avec les collectivités locales, le secteur privé local et les leaders d'opinion. |
|--|---|

**TASKS FOR INTERNATIONAL STAKEHOLDERS
(Private donors, IFIs, Donors, NGOs)**

**TRAVAUX / TACHES POUR LES PARTIES PRENANTES INTERNATIONALES
(Donateurs privés et publiques, IFI, ONG)**

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identify and disseminate best/good practices regulations (Pan-African) (CASM). ▪ Present the recommendations/vision statement of the Yaoundé Seminar to the WB/EIR Regional consultative workshop in Maputo, Mozambique, 13 January 2003 (UNECA – UNDESA). ▪ Establish a Yaoundé communication network through CASM and encourage other countries to join (March 2003). ▪ Identify available resources for ASM support (CASM). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et disséminer les bonnes pratiques en matière de réglementation (Afrique) –CASM–. ▪ Soumettre les recommandations/vision du colloque de Yaoundé à l'atelier de travail organisé à Maputo (13 janvier 2003) par le EIR de la Banque Mondiale (CEA/DAES). ▪ Etablir, à travers le CASM, un réseau de communication –le réseau de Yaoundé–, et envisager que d'autres pays y adhèrent (mars 2003). ▪ Identifier des ressources disponibles pour appuyer le sous-secteur ASM (CASM). |
|---|--|

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Review existing baseline surveys to assess relevance to “Yaoundé vision statement” in selected countries (CASM and UNDESA, September 2003). ▪ CASM AGM and learning event in Africa, September 2003. ▪ Identify key stakeholders (affected, interested, beneficiaries, providers, developers, donors) to build the Yaoundé Network by August 2003. ▪ Establish an inter-agency (UNAIDS, UNDESA, ECA, etc.) working group on HIV/AIDS in mining by August 2003. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir les études de base dans quelques pays sélectionnés pour s'assurer de leur pertinence par rapport aux recommandations/ vision de Yaoundé (CASM, DAES – septembre 2003). ▪ Organiser des réunions de formation en Afrique (CASM, AGM), septembre 2003. ▪ Identifier les parties prenantes clé (parties affectées ou impliquées, bénéficiaires, fournisseurs, agents de développement et donateurs) afin de créer le réseau de Yaoundé (août 2003). ▪ Etablir un groupe de travail inter-agences (ONUSIDA, DAES, CEA, etc.) sur le VIH/SIDA dans le secteur « mine » (août 2003). |
|---|--|

<p>NATIONAL LEVEL TASKS FOR STAKEHOLDERS, GOVERNMENTS, PRIVATE SECTOR, NGOs/CBOs</p>
<p>TRAVAUX / TACHES AU NIVEAU NATIONAL POUR LES PARTIES PRENANTES, GOVERNEMENTS, SECTEUR PRIVE, ONG ET ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES</p>

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lobby and increase the profile of ASM issues within governments and the large-scale private sector and country ASM organizations. ▪ Convene national workshops: <ul style="list-style-type: none"> – Build partnerships with government and the private sector; – Baseline survey –identify key issues, both positive and negative and establish common benchmarks. ▪ Collate, consolidate existing information (Government): <ul style="list-style-type: none"> – Liaise with global ASM networks (e.g. CASM). Deadline: Septembre 2003. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire pression en faveur du sous-secteur ASM afin d'augmenter la visibilité de ses enjeux dans le pays auprès des gouvernements concernés, du secteur minier industriel et des organisations d'artisans mineurs. ▪ Tenir des ateliers de travail à l'échelle nationale : <ul style="list-style-type: none"> – construire des partenariats avec le gouvernement et le secteur privé ; – étude de base : identifier les sujets critiques, tant positifs que négatifs, et établir des points de référence communs à tous. ▪ Collecter, consolider l'information existante (gouvernement) : <ul style="list-style-type: none"> – établir des liens avec les réseaux ASM internationaux (par exemple le CASM). Date butoir : septembre 2003. |
|--|--|